



Le Journal étudiant du CECC – 3^e édition – Février 2011

Équipe de rédaction

Christopher-Charles Dallaire
Jean-Sébastien Gagnon
Maude Gaudreault-Jean
Léa Lapointe
Jean-Christophe Maltais
Cassandre Tremblay

Collaborateurs

Mario Lapointe
Nadya Murray

*Ce journal est imprimé sur du
papier 100% recyclé...*

Éditorial

Par Jean-Sébastien Gagnon

Dans la vie de tous les jours, il y a des tâches que l'on aime moins faire que d'autres. Prenons l'école comme exemple. Généralement, les tâches scolaires sont rarement celles que l'on préfère accomplir. Évidemment, plus la tâche semble longue et difficile, plus on a tendance à la remettre au lendemain. C'est ce qu'on appelle procrastiner : remettre à demain.

Malheureusement, on ne peut pas procrastiner avec tout. Je ne crois pas que votre compagnie de carte de crédit serait très heureuse que vous remettiez vos paiements à plus tard... en fait, oui, elle vous ferait payer des intérêts... mais c'est une toute autre histoire. Prenons plutôt comme exemple les devoirs. Le premier soir, on se dit qu'on les fera le

lendemain, ce n'est pas grave. S'ensuit un magnifique cercle vicieux où les travaux finissent par s'agglutiner jusqu'à la veille de leur remise. La vie étant bien faite, celle-ci a décidé de faire en sorte qu'ils soient tous à remettre en même temps (mi-session et fin de session). Et, tout bon étudiant procrastineur qui se respecte, se retrouvera dans la **** jusqu'au cou.

Plusieurs solutions peu ragoûtantes telles que le plagiat, la nuit blanche et le mensonge (exemple : «Mon chien a mangé mon devoir») s'offriront alors à lui. Ce sera dur, mais les plus chanceux et tenaces passeront au travers. Pour ceux qui ne s'en sortiront pas vivants, ils auront au moins appris une bonne leçon : il faut éviter de procrastiner.

Mais éviter de procrastiner est extrêmement dur. C'est pire qu'une drogue. Parce que, une des choses les plus faciles à faire, est de remettre au lendemain. Avouez que lorsque vous avez un travail long à faire, le ménage de votre chambre/automobile/case/portefeuille/sacoche/cellier semble devenir soudainement des plus passionnants.

Alors voici quelques trucs maison afin de ne PAS procrastiner :

1. Trouvez-vous un endroit calme et relaxant pour travailler
2. Déconnectez-vous de la civilisation (quitte à détruire votre cellulaire s'il le faut)
3. Ayez tout votre matériel
4. Faites-vous violence afin de rester attelé à la tâche. À partir du moment où vous lèverez le nez de vos livres, y retourner deviendra quasi-impossible. Pour certaines personnes, il sera nécessaire de s'attacher à sa table. Chacun ses trucs...
5. Commencez par le pire. Le reste semblera un jeu d'enfant.

Et pour les plus faibles, voici quelques trucs POUR procrastiner :

1. FACEBOOK
2. Des petits jeux tels que *Total Jerkface* sont vos amis
3. Oubliez vos travaux à l'école. Vous aurez une bonne raison pour ne rien faire.
4. Dormez
5. Facebook
6. Réfléchissez sur des enjeux importants de la société, tels que l'apport des *Froot Loops* à notre culture ou de combien de temps Pierre a-t-il besoin pour tresser sa barbe. Vous en ressortirez grandis
7. Trouvez une excuse pour remettre votre travail plus tard
8. En fait, TOUS les moyens sont bons pour procrastiner, soyez imaginatifs !

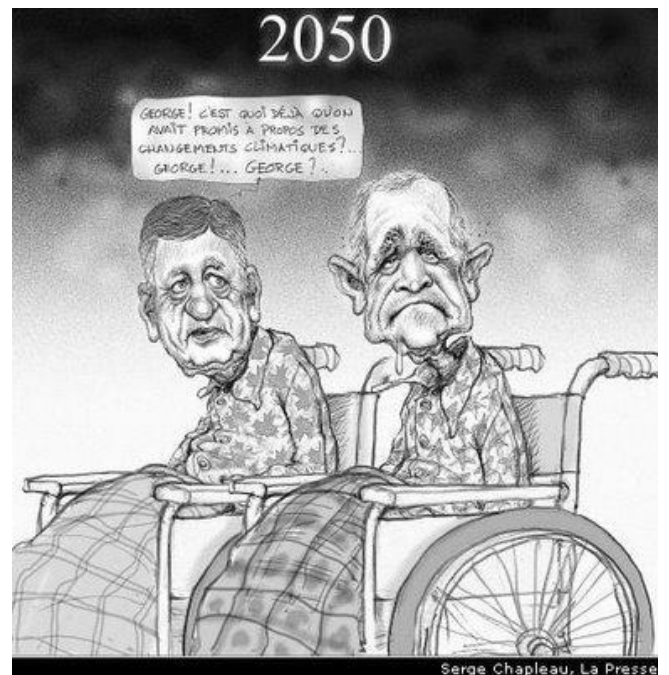
Comité environnemental

Votre comité environnemental le *C-VERT* vous rencontrera sous peu pour discuter de ... poubelles !!!

Sans blague, le système de bacs de récupération dans chaque classe du CECC devrait être amélioré sous peu.

De plus, de nouveaux bacs, divisés en trois compartiments, seront installés dans la grande salle ainsi que dans la cafétéria.

Tout ceci a évidemment pour but de faciliter la gestion des déchets et des matières recyclables, qui fait parfois défaut au CECC...



Pétage de coche d'l'a semaine

1% QUI FAIT JASER

Par Jean-Christophe Maltais

Récemment, le gouvernement libéral de Jean Charest a annoncé qu'il augmenterait la taxe de vente du Québec. Il avait en effet planifié pour 2011 une hausse de 1% de la TVQ, qui s'élèvera maintenant à 8.5% du montant de l'achat, une fois la TPS (Taxe sur les produits et services) ajoutée. Évidemment, personne n'est en accord avec cet ajustement et la plupart des consommateurs s'en plaignent ouvertement dans les médias :

«C'est encore monsieur et madame tout le monde qui devront ouvrir grand leur porte-monnaie»

(TVA – blogue de François Paradis)

EXCUSEZ-MOI, «monsieur et madame tout le monde», j'aimerais vous faire prendre conscience des conditions incroyables dont chacun des Québécois profite tous les jours et qui justifient pleinement cette hausse de taxe.

D'abord, on ne peut passer à côté de notre généreux système de santé, dont la totalité des services est offert gratuitement et est facilement accessible. Ce dernier est considéré comme un droit acquis pour l'ensemble des Québécois. Mais non, réveillez-vous, chers compatriotes, ce système a un coût monstrueux, qui ne cesse de gonfler avec les nouvelles infections et le vieillissement de la population. Je ne sais pas si vous avez conscience du coût astronomique d'une petite opération chez nos voisins du Sud, mais en voyant une de ces factures salées, on se compte soudainement très chanceux de pouvoir sortir de l'hôpital aussi riche que lorsqu'on est entré.

De plus, dans cette province de l'abondance et des services publics, l'électricité est offerte à un prix ridicule. Elle est faite à partir de NOTRE eau, me direz-vous. Je vous rétorquerai que si le gouvernement de Jean Lesage n'avait pas endetté la province au tout début de la Révolution tranquille, nous payerions probablement notre électricité le triple de ce

qu'elle nous en coûte aujourd'hui. Donc, pour payer le service de la dette, il faut l'équilibre budgétaire et, pour avoir cet équilibre, il faut augmenter les taxes. Ce sont là des choses dont les gens ne tiennent pas compte lorsqu'ils osent s'insurger contre les nouvelles mesures budgétaires, plaidant l'obligation de remanier leur propre budget, pour une question de quelques sous.

Il est pourtant clair qu'on se lamente le ventre plein, car en plus de tout cela, on peut se fier sur un réseau routier en assez bon état, constamment entretenu en fonction des différentes températures. De plus, on peut ajouter à cela un système scolaire pratiquement gratuit et un réseau d'aqueduc à coût minime. Nous ne sommes quand même pas à plaindre, car ces nombreux services ne sont pas offerts à si bas prix dans toutes les provinces canadiennes et encore moins dans les états américains ; donc, on doit en déduire qu'un coût immense est rattaché à cet amalgame de services. De plus, à ceux qui s'inquiètent pour leur santé financière, j'aimerais rappeler que ce fameux 1% était, auparavant, chargé par le gouvernement fédéral, qui a résorbé sa taxe de 1%. Donc, aucun changement, retour au point de départ.

Toutefois, il ne faut pas sous-estimer le pouvoir de notre superbe empire médiatique québécois, roi du sensationnalisme, qui se fait un devoir de soulever la grogne populaire avec des sondages biaisés démontrant à quel point nous sommes taxés au Québec. Bizarre, car selon la revue *Les Affaires*, 80% des économistes du Québec appuient cette hausse et la jugent bénéfique¹. Bref, arrêtons de chialer pour rien et profitons de ce Québec où il fait bon vivre.

P-S : Mon allusion peu subtile à Quebecor est totalement voulue et sera peut-être le sujet d'un prochain article... Qui sait?

¹ [http : //www.lesaffaires.com](http://www.lesaffaires.com)

On s'couche moins niaiseux à soir!

Une chronique sans prétention pour se détendre...

Par Léa Lapointe

- Chaque année, en décembre, les tortues vertes bénéficient d'une cure de choux de Bruxelles. Ces légumes leur apportent beaucoup de minéraux et de fibres, mais aussi beaucoup de flatulences, qui font élever le niveau de l'eau d'un aquarium géant de plus de 15 centimètres ;
- Il est possible de confectionner du sirop d'érable à partir d'un bouleau blanc ;
- Les porcs ne sont physiquement pas capables de regarder le ciel ;
- Les crocodiles ne peuvent pas se sortir la langue ;
- Les dauphins, avec l'Homme, sont les seuls qui ont des rapports sexuels par pur plaisir ;
- Jésus est né vers l'an 7 ou 5 avant Jésus-Christ ;
- Au Bangladesh, il y aurait 1 automobile par 2600 habitants ;
- Il nous resterait 15 601 jours avant la fin du pétrole ;
- Le Château Frontenac à Québec est l'hôtel le plus photographié au monde ;
- Le Québec renferme près de 3% des réserves d'eau douce de toute la planète ;
- la forêt québécoise couvre plus de 750 000 km², soit l'équivalent de la Suède et de la Norvège réunies?

Qu'est-ce qui se passe au CECC ?

- Vous êtes un magicien, un acteur, un musicien, un jongleur, bref, vous avez un talent quelconque que vous voudriez mettre en valeur? L'ASSO vous offre la possibilité de présenter un numéro lors **du bal de fin de session**. À ce sujet, la date est confirmée : il se tiendra le 14 mai 2011 à la Cité d'Arts de Cap-à-l'Aigle!! Pour tous les travailleurs, prenez votre congé dès maintenant parce qu'on veut TOUS vous y voir !
- Vous verrez, très bientôt, **une nouvelle table de jeu** faire son apparition dans la grande salle. L'ASSO vous a acheté une table de Mississipi! AMUSEZ-VOUS ☺!
- Vous voulez vous faire chauffer les neurones ? Le concours **Génies en Herbe** est fait pour vous. Pour vous inscrire, vous devez former une équipe de deux étudiants avec un professeur. Ensuite, trouvez-vous un nom d'équipe et inscrivez-vous sur la feuille affichée à la porte du local de l'ASSO dans la grande salle. Vous avez jusqu'au 4 mars pour vous inscrire et le concours débutera après la semaine de lecture.
- Des intéressés à passer une belle soirée dehors à se faire un peu d'argent? Le Casino de Charlevoix est à la recherche d'étudiants âgés de 18 ans et plus afin de se costumer en clown et d'animer la foule lors de l'évènement « **Ode à l'hiver** » le 26 février 2011. Pour plus d'informations, vous pouvez venir me voir.
- Pour tous ceux et celles qui ont été déçus que le voyage à New-York soit annulé ou simplement pour ceux qui se sentent l'âme voyageuse, l'agence de voyage «**Voyage Tour Étudiant**» offre des voyages pour étudiants à la semaine de relâche et lors du week-end de Pâques (New York et Miami) pour moins de 500\$. Vous partez avec d'autres étudiants collégiaux et universitaires. L'agence offre aussi, pour les amateurs de sports, des voyages les fins de semaine pour aller voir des matchs des Canadiens, entre autres à Boston, New-York et Pittsburg. Comme il n'y a pas de minimum de participants pour le voyage, dès que vous y êtes inscrits, vous êtes certains d'y aller. Pour plus d'infos, venez me voir.

Source : http://www.lespasseurs.com/Saviez-vous_que.htm

Cassandra Tremblay

Obscurité

Par Christopher-Charles Dallaire

Darcombe est un petit village isolé et très peu fréquenté; il n'est habité que par une petite somme d'habitants et quelques voyageurs qui n'ont pas le choix de passer par cet endroit pour se rendre à destination. Cet endroit est réputé pour ces nombreux conteurs de légendes plus effrayantes les unes que les autres. Plusieurs récits concernent souvent la forêt qui entoure le village, cette forêt qui, même en plein jour, donne froid dans le dos. Celle-ci a été baptisée « la forêt morte ». La majorité des arbres s'y trouvant étaient, pour la plupart, morts et il n'était pas rare qu'un épais brouillard s'y installe, donnant davantage de frissons dans le dos à ceux qui regardaient en direction de la forêt. De nombreux récits au sujet de cet endroit étaient souvent racontés; certains parlaient de loups-garous, d'autres de spectres et parfois de disparitions. Vu toutes ces légendes, cette forêt était donc un endroit très peu fréquenté et les gens évitaient de s'y aventurer. Mais ces histoires étaient-elles vraies ? Ce mystère fut résolu par quelqu'un, qui aurait par contre préféré ne rien savoir à ce sujet...

Un beau jour, un marin se rendit dans le village de Darcombe. Celui-ci n'était pas qu'un simple navigateur, mais aussi un marchand très réputé, qui voyageait un peu partout afin de vendre ses divers produits. Cet homme se nommait Harley. Il était plutôt grand, assez musclé, ce qui lui donnait une allure plutôt imposante. Il avait de longs cheveux verts, qui étaient recouverts d'un turban brun, qui allait bien avec sa tenue, qui était de la même couleur. Son visage laissait voir une très grande estime de lui-même ainsi que beaucoup de courage. On apercevait, attaché dans son dos, un imposant sabre et il trainait également un sac, qui contenait ses marchandises.

Après une journée très riche en ventes, Harley se rendit dans un bar, afin de se détendre et de savourer cette journée assez réussie en affaires. Le barman, tout content d'avoir un nouveau client à qui raconter toutes les légendes du coin, l'accueillit très chaleureusement. Même s'il était très sceptique à ce sujet, le marin écouta sans discuter les histoires du barman, plus ou moins attentivement, en savourant son breuvage. Une fois les récits terminés, Harley prit enfin parole :

« Quelle imagination remarquable quand même ! Ces histoires ont de quoi effrayer les gamins en tout cas ! »

Le barman, choqué, n'avait pas du tout aimé ce qu'il venait d'entendre et répondit aussitôt :

« Monsieur, il ne faut pas prendre ces histoires à la légère, elles sont aussi vraies que vous et moi, vous pouvez me croire ! »

Le marin répliqua aussi vite :

« Hahaha, si vous le dites ! Vous savez quoi ? J'ai bien envie d'aller faire un tour dans cette forêt supposément maudite ! »

Le barman, qui ne semblait étrangement pas étonné par ce qu'il venait d'entendre, dit à son tour :

« Voilà de bien braves paroles, jeune homme, mais malheureusement, cette forêt dégage une aura de peur qui vous affectera à un point que vous n'aurez plus le courage d'y entrer quand vous la verrez de vos yeux. Certains conteurs du village prétendent même que ce lieu est carrément l'incarnation de la peur... »

Suite aux paroles du barman, Harley se leva et, tout en se dirigeant vers la sortie, il dit :

« Sans doute que ceux qui ont tenté d'y aller n'étaient que des poules mouillées... Moi, je suis un vrai homme, je vais de ce pas me balader dans cette forêt et prouver à tout le monde qu'elle n'est pas dangereuse ! »

Le marin, ne doutant aucunement de son courage, se dirigea fermement vers la forêt, bien déterminé à y entrer. Après plusieurs minutes de marche, il arriva enfin devant l'entrée, mais dès que celui-ci posa son regard dans la profondeur des lieux, son sang se glaça. La forêt était remplie d'arbres morts; plusieurs avaient une forme menaçante. L'obscurité qui dominait dans ce lieu lui donnait davantage une ambiance malsaine, surtout qu'au travers de cette noirceur, on pouvait remarquer de nombreuses formes inquiétantes, même que certaines d'entre elles donnaient l'impression qu'elles se déplaçaient dans la forêt. Sans oublier tous ces sons terrifiants qu'on y entendait de l'extérieur, qui amplifiaient encore plus la terreur des lieux. Harley fut pris d'une soudaine envie de fuir. Celui-ci ne comprenait pas ce qui lui arrivait, jamais de sa vie il n'avait eu aussi peur. Harley n'arrivait plus à contrôler ses jambes, qui reculaient d'elles-mêmes, un réflexe causé par la peur, se dit-il...

Mais il ne se laissa pas intimider davantage : il prit son courage à deux mains, ferma les yeux et avança d'un pied ferme en direction de la forêt. Plus il s'enfonçait dans les lieux, plus l'atmosphère devenait lourde; et plus il se sentait mal à l'aise, plus la peur l'envahissait et plus il entendait des bruits inquiétants. Harley arrêta de marcher; il était temps d'ouvrir les yeux, mais celui-ci n'osait pas. Encore une fois, il prit son courage à deux mains et ouvrit les yeux, mais une fois cela fait, la terreur s'empara de son corps, il n'en croyait pas ses yeux...

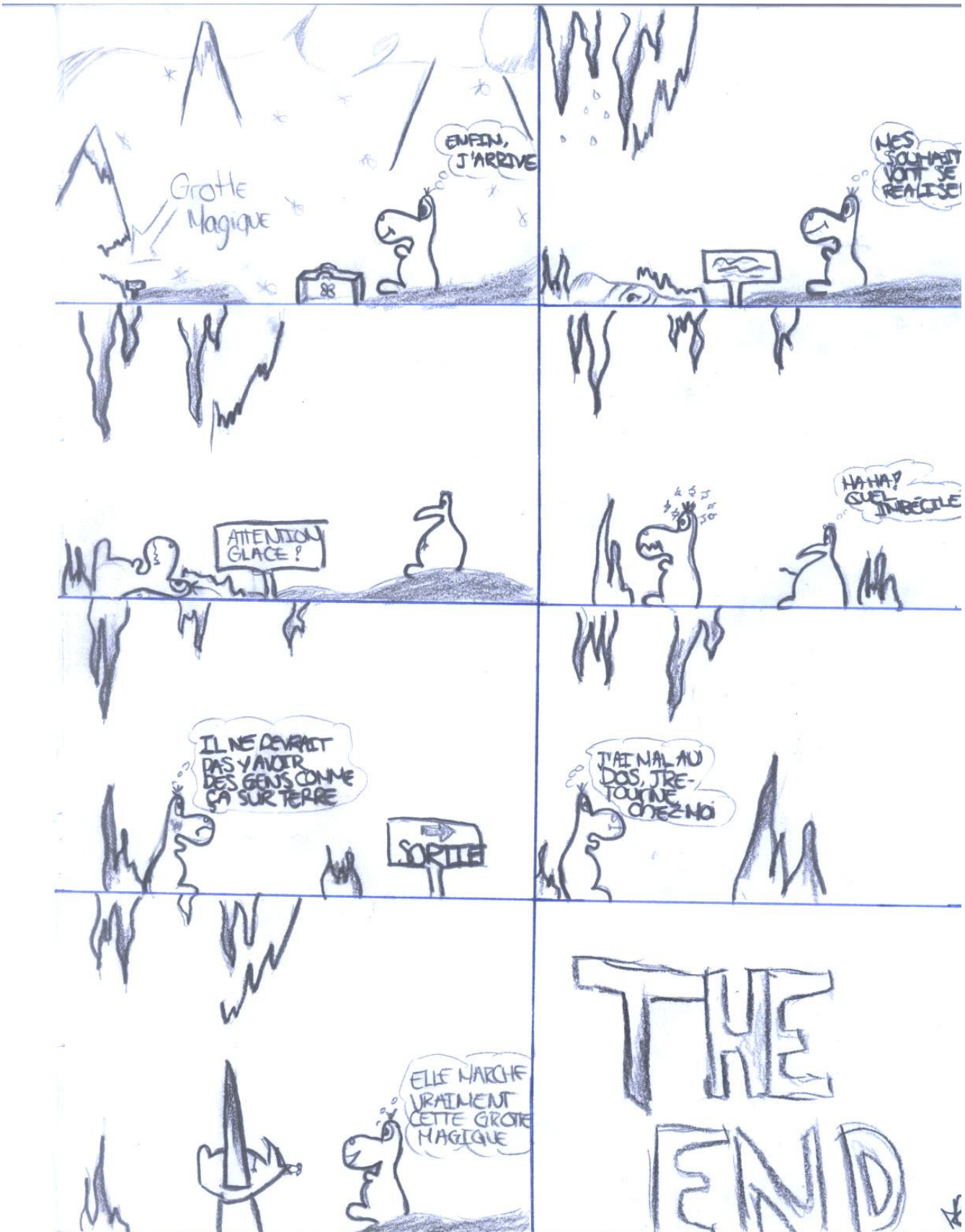
(à suivre...)



Nuit étoilée – Vincent Van Gogh (1889)

L'espace BD

Par Maude Gaudreault-Jean



PICHÉ : ENTRE CIEL ET TERRE

Survola étonnant...

Par Nadya Murray

Critique de films improvisée pour les besoins de *l'Abrupte*

Lance et compte : le film. Tel était au départ le film qui devait faire l'objet des quelques lignes qui suivent. Malheur ! L'«œuvre» ne se trouve pas encore sur les rayons le 1^{er} février... On se tourne alors vers un autre film québécois, évidemment, mais sans trop d'enthousiasme cette fois : la critique ne pourra certainement pas être aussi amusante, aussi «salée»...

Piché : entre ciel et terre. Autre héros national propulsé sur grand écran... À la suite d'Alys Robi et Dédé Fortin, tout juste avant Gerry Boulet et Louis Cyr, Robert Piché, le pilote qui a évité un écrasement d'avion, en 2001, qui aurait causé plus de 300 morts, devient personnage le temps d'un long métrage. La trame du film, réalisé par Sylvain Archambault (*Les Lavigreur : la vraie histoire / Le Négociateur*), ne porte pas uniquement sur l'événement qui l'a jeté à la une des médias québécois et d'ailleurs. Déjà, le choix de traiter le sauvetage auquel Piché doit sa notoriété comme un épisode parmi d'autres dans la vie plutôt relevée de l'homme est judicieux. Autrement, on risquait fort de donner dans la facilité.

L'interprétation des acteurs et actrices est aussi très convaincante. Sans surprise, Michel Côté incarne avec brio un Piché impassible et tourmenté, insensible mais émotif. Maxime Le Flaguais campe le pilote plus jeune de façon aussi réussie mais moins nuancée ; on avouera tout de même que la nuance convient moins à la jeunesse bien souvent... Et même Sophie Prigent, qu'on associe souvent à de ternes personnages de téléromans, joue avec justesse l'épouse du commandant Piché.

Piché : entre ciel et terre est également construit de belle façon. Les épisodes du passé entrecroisent ceux du présent : les erreurs de Piché, trafic de drogue, séjour en prison, alcoolisme et tromperies de tous genres, alimentent la réflexion du moment, alors que le personnage se retrouve en cure de désintoxication. Le film n'est donc pas linéaire, le «morcellement» de la trame narrative crée une dynamique intéressante. Le procédé n'est pas nouveau (cela rappelle, entre autres, *Polytechnique* de Denis Villeneuve), mais il s'applique bien à la vie de Piché, elle-même assez éclatée...

En somme, *Piché : entre ciel et terre* s'est révélé un très bon film, assez loin du sentimentalisme grossier dont la culture télévisuelle nous bombarde depuis quelques années. Nul doute qu'on pourra se contenter, en termes de sentiments faciles, lorsque d'autres films se pointeront sur les tablettes...

CONCOURS D'INGÉNIOSITÉ 2011

Science
on tourne !



finale CECC : 6 avril à 13h

finale provinciale : 6 et 7 mai
au CÉGEP Sainte-Foy

Construire un véhicule qui effectuera de manière autonome le plus grand nombre d'allers et de retours en 10 minutes.

Pour avoir une copie des règlements et vous inscrire (inscription obligatoire avant le 15 mars), venez voir Gabriel au bureau 122.2.

La page de l'«orienteur»

Par Clément Gravel

Quelques infos rapides qui pourraient «changer votre vie...» :

- * Certificat en CRIMINOLOGIE à l'Université Laval à l'automne 2011: nouveau programme de 30 crédits, non-contingenté (on ne sait toujours pas si le baccalauréat sera offert en septembre 2012...)
;
- * L'Université de Chicoutimi (UQAC), en collaboration avec l'Université McGill, offrira, dès septembre 2011, une formation en PHYSIOTHÉRAPIE (bacc. et maîtrise) d'une durée de 4 ans et demi. 27 places seront disponibles. On devrait en savoir plus d'ici 1 à 2 semaines sur le site de l'UQAC (www.uqac.ca) ;
- * Le programme PSYCHO-ÉDUCATION de l'Université Laval est maintenant contingenté : la cote R du dernier admis est de 24 ;
- * Selon la «Relance» 2009 du MELS :
 - CHIROPRATIQUE est le seul programme en Sciences de la santé affichant un taux d'emploi de 100% après le baccalauréat (maximum de 5 ans d'études).
 - GÉNIE MINIER et GÉNIE INDUSTRIEL ont les meilleurs taux d'emploi en génie avec des taux respectifs de 100% et 92%.
 - CRIMINOLOGIE, SERVICE SOCIAL, CONSOMMATION ET TRADUCTION possèdent les meilleurs taux d'emploi en sciences humaines (après un bacc. de 3 ans).
- * *REPÈRES* : N'oubliez pas que vous avez accès gratuitement à *REPÈRES-INTERNET* via col.NET; cliquez sur «Repères» dans «MON DOSSIER» ;
- * 1^{er} MARS : Date limite des admissions dans les collèges et universités.

À la prochaine !



La chronique toponymique

Par Mario Lapointe

Nous vous rappelons que cette chronique est l'objet d'un incroyable concours. Vous êtes ainsi invités à y participer en remplissant le coupon au bas de la page où vous indiquerez l'explication toponymique qui vous apparaît la bonne parmi les trois proposées et que vous déposerez dans la boîte identifiée à cet effet au local du Périscope. Au terme de l'année scolaire, le gagnant ou la gagnante sera déterminé au hasard parmi tous les participants et se verra offrir une tournée «mémorable» de la région de Charlevoix en compagnie de Nadya Harvey, guide accréditée, et de Mario Lapointe, farfadet de service.

La côte à matou

(parfois aussi appelée «côte des matous» ou «les côtes à matou»)

Nom donné à la pente formant le versant sud-ouest de la montagne qui domine la Municipalité de Saint-Urbain. La Côte à matou se trouve sur la 138 du côté est de la Rivière du Gouffre et se termine à l'entrée du rang Saint-Laurent et du chemin du Cap Martin.

1- Toponyme populaire, le nom « Côte à Matou» remonterait au début du XX^e siècle et s'expliquerait par la présence à cet endroit d'un homme relativement âgé qui aurait habité au bas de la côte. Selon la croyance populaire, ce personnage solitaire et mystérieux, plutôt mal perçu par la population, passait pour un vieillard lubrique prenant un malin plaisir à regarder avec insistance les jeunes femmes passant par là. Plusieurs d'entre elles en auraient d'ailleurs été effrayées et se seraient refusées à y passer seules. On aurait donc affublé le vieil homme en question du surnom peu flatteur de «matou», à la fois pour désigner ses penchants libertins (*chaud matou*) et son habitude de «mater», c'est-à-dire de regarder sans être vu.

2- Toponyme populaire, le nom « Côte à Matou» remonterait effectivement au début du XX^e siècle et s'expliquerait par la présence à cet endroit d'un homme relativement âgé qui aurait habité un certain temps au bas de la côte. D'après les témoignages de plusieurs anciens habitants de Baie-Saint-Paul et de Saint-Urbain, corroborés par l'existence d'une fosse à saumon à son nom à l'embouchure de la rivière du Gouffre (la Fosse à Marcoux), il s'agit de Paul-Eugène Marcoux, devenu surtout célèbre en raison de la longueur de ses moustaches qu'il n'aurait d'ailleurs, paraît-il, jamais taillées de son vivant; lui qui serait mort à l'âge vénérable de 88 ans. C'est donc aux moustaches de ce personnage, réputé braconnier à ses heures (*chapardeur*), que se rapporterait le surnom de Matou qu'on aurait avec le temps étendu à la côte.

3- Toponyme populaire, le nom « Côte à Matou» daterait de la fin du XIX^e siècle et tirerait plutôt son origine de dame Marie Desmeules, née Marie Matou, qui aurait repris son nom de jeune fille à la mort de son mari, Pierre Desmeules, et serait venue ouvrir commerce au pied de la côte. À cette époque, la rivière du Gouffre servait encore couramment de voie de transport et était empruntée par bon nombre de colons canadiens-français et d'amérindiens. Profitant de ce passage, jumelé à celui de la grand route entre Québec et La Malbaie, Marie Matou aurait ouvert un établissement de

restauration à proximité de la rivière, dont les eaux froides lui servaient à conserver les denrées alimentaires, et des champs du rang Saint-Laurent, où elle cultivait ses légumes. Tout particulièrement reconnue pour la qualité de sa friture, dont des frites qu'elle servait dans des cornets d'écorce de bouleau, certains ethnologues voient dans ce petit restaurant de Marie Matou la première «roulotte à patates» au Québec.

Concours toponymique

REEMPLIR CE COUPON, LE DÉTACHER ET LE DÉPOSER DANS LA BOÎTE PRÉVUE À CET EFFET AU LOCAL DU PÉRISCOPE (140.2)

EXPLICATION TOPO. NO 1

EXPLICATION TOPO. NO 2

EXPLICATION TOPO. NO 3

*EN COCHANT LE CARRÉ APPROPRIÉ, INDIQUEZ LA BONNE EXPLICATION TOPONYMIQUE PARMIS LES TROIS QUI PRÉCÈDENT

NOM : _____

COURRIEL : _____

Nombres croisés ou épreuve mathématique sympathique...

Par Philippe Poinlane

	1	2	3	4	5
1					
2					
3					
4					
5					

Horizontalement :

1. Un palindrome* et une puissance de 11.
2. Un palindrome.
3. Le 3290^e nombre premier*.
5. Une route provinciale passant en face du CECC.

Verticalement :

1. Un palindrome qui est un nombre premier et dont la somme de ces chiffres est 5.
3. Une suite décroissante.
4. Un nombre parfait*.
5. Un nombre de la suite de Fibonacci.

*Quelques définitions :

- Nombre premier : nombre qui ne possède que deux diviseurs, soit 1 et lui-même.
- Palindrome : nombre que l'on peut lire dans les deux sens.
- Nombre parfait : nombre qui est égal à deux fois la somme de ses diviseurs.

Nouveau Club plein air – Les Sismiques explorent !

Des activités pour les élèves et le personnel du CECC qui encouragent la découverte des territoires naturels de notre région et la pratique d'activités de plein air.

La région de Charlevoix étant particulièrement riche en termes de sites et de territoires appropriés à la pratique d'activités de plein air, des sorties de groupe sont maintenant prévues et seront organisées durant les mois de février à avril. Il s'agit d'une occasion de découvrir la région sous ses différents angles, de s'initier à de nouveaux sports et activités de plein air, de partager des expériences saines et ludiques avec des amis et collègues, ainsi que, pour certains, de repousser ses limites personnelles.

C'est une invitation à tous.

Venez prendre l'air avec nous !

Programmation Hiver 2011

Hockey bottines à Pointe-au-Pic

» **Mercredi le 16 février** de 13h35 à 16h15

Raquettes et plaisirs montagnards dans les sentiers de *la Traversée de Charlevoix*

» **Dimanche le 20 février** à compter de 9h15

Ski de fond et raquettes aux *Centre de plein air Les Sources Joyeuses* de La Malbaie

» **Mercredi le 27 février** de 13h35 à 16h15

Ski alpin et planche à neige au *Mont-Grand-Fonds*

» **Dimanche le 20 mars**

Raquettes au Golf du *Fairmont – Le Manoir Richelieu*

» **Mercredi le 23 mars** de 13h35 à 16h15

Via Ferrata et randonnée en montagne aux *Palissades* de Saint-Siméon

» **Dimanche le 10 avril** à compter de 9h15

Kayak de mer à la marina de Cap-à-l'Aigle

» **Mercredi le 27 avril** de 13h35 à 17h

Inscription aux activités

L'inscription se fait auprès de Josée Duchesne (local 124.1), en lui remettant :

- la fiche d'inscription remplie et prévue à cet effet (disponible sur le site internet du CECC) ;
- votre paiement comptant.

Pour plus d'informations

- Sur notre site internet : <http://ceccharlevoix.qc.ca/activites-etudiantes/club-plein-air/>
- Sur Facebook : <http://www.facebook.com/pages/CECC-Centre-detudes-collegiales-en-Charlevoix/>
- Pour de l'information supplémentaire sur les activités et des suggestions : voir Martine Tremblay, Simon Tremblay ou Sébastien Savard